

Confolens Info'

Lettre d'info municipale n°6 • mars 2017

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHARENTE LIMOUSINE

Le 7 janvier dernier, Philippe Bouty, premier adjoint de la Mairie de Confolens, a été élu à la présidence de la Communauté de communes de Charente Limousine, issue de la fusion des communautés de communes du Confolentais et de Haute Charente. Le Maire, Jean-Noël Dupré, a été élu vice-président en charge de la communication et de la promotion du territoire.

Les élus confolentais au sein des commissions :

- **Finances et ressources** : Pierre Desbordes, Jean-Noël Dupré
- **Ressources humaines et schéma de mutualisation** : Jean-François Guinot
- **Développement touristique, patrimoine et culture** : Jean-Noël Dupré, Emmanuel Gaultier
- **Actions sociales et services à la population** : Jean-Noël Dupré, Jean-François Guinot
- **DSP abattoir** : Jean-Noël Dupré et Pierre Desbordes (suppléants)
- **Commission d'accessibilité** : Jean-François Guinot (titulaire), Pierre Desbordes (suppléant)
- **OTSI** : Jean-Noël Dupré



©Pierre Lépinoux-Chambaud

Communauté de communes de Charente Limousine - Siège à Confolens

ELECTIONS

L'élection présidentielle aura lieu les 23 avril (1^{er} tour) et 7 mai 2017 (2^e tour).



Le 1^{er} tour des élections législatives aura lieu le dimanche 11 juin et le second tour, le dimanche 18 juin.

Les deux bureaux de vote sont situés :

- Mairie de Confolens – Place Henri Coursaget – Bureau 1
- École Chantefleur – 2 rue Saint Barthélemy – Bureau 2

Pour les électeurs de Saint-Germain-de-Confolens, le lieu de vote est défini en fonction de la Vienne. Les résidents côté château voteront à la mairie de Confolens. Ceux situés du côté de Sainte-Radegonde seront rattachés à l'école Chantefleur.

Chaque électeur devra être muni d'une pièce d'identité ainsi que de sa carte d'électeur (reçue courant mars).

CONCOURS DES BALCONS, JARDINS ET MAISONS FLEURIS

Afin de faire évoluer cette manifestation, la mairie a mis en place un règlement. Celui-ci va permettre une cohésion dans le fleurissement et dans les critères définissant les jardins et balcons récompensés.

Trois catégories peuvent concourir : les jardins, les balcons et les devantures commerciales. Un 1^{er} prix sera décerné dans chacune des catégories ainsi qu'une récompense pour tous les participants répondant aux critères du concours. Le passage du jury, composé de membres du conseil municipal et d'agents municipaux, se fera au mois de juillet. Pour information, le fleurissement devra se voir de la rue, et les fleurs plastiques ne seront pas prises en compte.

La Municipalité souhaite que le fleurissement de la ville ne soit pas juste une récompense mais un moyen d'approfondir les apprentissages et permettre ainsi un fleurissement plus économique voire écologique. Des conférences ou des ateliers seront proposés dans l'année avec des professionnels du jardinage.



Si vous souhaitez participer au concours et vous inscrire, le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles à la mairie, à la médiathèque et sur le site internet. Le coupon réponse est à retourner **avant le 30 juin 2017**.



QUAI PAUTROT

Il y avait urgence sur le quai Pautrot. Le mur ne cessait de s'affaisser et aurait pu basculer dans la Vienne. C'est pourquoi la Municipalité a fait appel à l'entreprise Labrousse pour refaire la semelle et empêcher ce scénario catastrophe. L'architecte des Bâtiments de France a suivi le chantier. Ainsi le mur a été refait à l'identique. C'est un pan du patrimoine urbain de la ville qui a ainsi pu être préservé.



PETITES CITÉS DE CARACTÈRE : RÉALISATION D'UN PLAN CAVALIER



Confolens va prochainement se doter d'un plan cavalier. Financé par Charente Tourisme dans le cadre de la valorisation des petites cités de caractère, sa réalisation a été confiée à Damien Cabiron, architecte spécialisé dans ce type de représentation. Prévu pour mai 2017, ce portrait en trois dimensions offre de nouvelles perspectives pour s'approprier et valoriser notre cité.

Le plan cavalier, très en vogue en France au XVIIème et XVIIIème siècles, consiste à construire directement sur le plan cadastral la totalité des élévations, édifices patrimoniaux, habitations, aménagements urbains et paysagers. Tout est dessiné au 1/200 et donne à chaque rue, à chaque volume, à chaque façade, le caractère et l'identité qui leur est propre.

PROBLÈMES DE COUVERTURE MOBILE

La couverture numérique est essentielle pour l'égalité des territoires. Pour mieux répondre encore aux territoires qui présentent une défaillance de couverture mobile, le gouvernement a lancé « France Mobile », une plateforme d'identification et de traitement des problèmes de couverture destinée aux élus.

C'est pourquoi la Ville de Confolens lance une enquête auprès de ses administrés pour recenser les problèmes de couverture mobile, que ce soit l'absence ou la mauvaise couverture par l'ensemble ou certains opérateurs uniquement. Sont concernés par cette collecte tous les types de zones.

Informations :

Le questionnaire sera disponible à l'accueil de la mairie et téléchargeable sur le site internet :

www.mairie-confolens.fr



“ Extrait du plan cavalier de Mauléon, Département des Deux-Sèvres, dressé en 2015 par Damien Cabiron et Anne Holmberg ”

A VENIR À LA SALLE CULTURELLE DE LA FERME SAINT MICHEL

- Samedi 25 mars - 20h30 - Cheminées du Rock
- Dimanche 2 avril - Carnet de voyage par l'École Départementale de Musique
- Samedi 8 avril - Sucré Salé par la Cie Les Passes Tressées
- Du 13 au 23 avril - Exposition passage pas sage d'Elga Rossi
- Samedi 29 avril - La loi de la jungle par la Cie Betty Blues
- Mercredi 10 mai - Graines d'artistes
- Du 19 au 21 mai - Fête de l'AMAC



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA COMMUNE

- Samedi 25 mars - 6^e journée citoyenne à Saint-Germain-de-Confolens
- Dimanche 16 avril - Foire de printemps - Mas Félix
- Lundi 1^{er} mai - Fête du 1^{er} mai - St-Germain-de-Confolens